

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **15 (1870)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 2.

Lausanne, le 19 Janvier 1870.

XV^e Année.

SOMMAIRE. — Fragments (par le général Dufour). — Manœuvres de l'armée autrichienne à Bruck. — Nouvelles et chronique.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — Reconnaissance de la vallée du Rhône, par M. le colonel C. Borgeaud (*suite*). — Message du Conseil fédéral sur l'armement de la cavalerie. — Actes officiels.

FRAGMENTS. (1)

PROJET D'UN RASSEMBLEMENT GÉNÉRAL DES CADRES DE L'ARMÉE.

Dès le mois de février 1831, les états-majors divisionnaires et la moitié des états-majors de brigade étaient sur pied pour préparer, sous la direction du grand état-major général, les moyens de défense de la Suisse. Le colonel Dufour exerçait, à cette époque, les fonctions de chef d'état-major. Il mit tous ses soins à l'organisation de l'armée dans toutes les branches et à sa répartition éventuelle en vue d'événements possibles. Il ordonna des reconnaissances de tous les passages de frontières, créa des hôpitaux, pourvut aux approvisionnements, fit exécuter des fortifications sur plusieurs points, demanda aux divisionnaires des plans de défense des parties de territoire qui leur étaient assignées, etc., etc. Il lui sembla que le complément indispensable était la réunion et l'instruction des cadres de toute l'armée; il y attachait une grande importance. Il en fit la proposition au général en chef, monsieur Guiger de Prangins, et lui remit le mémoire suivant qui contenait le développement de ses idées à ce sujet. L'approbation du général était nécessaire pour l'exécution non seulement de ce projet mais de toute chose, et, le général devait en référer à la Diète pour les objets qui entraînaient de grandes dépenses. Il n'avait pas alors la latitude qu'il a eue depuis.

Mémoire.

PRÉLIMINAIRES. — Les avantages d'un rassemblement qui permettrait de donner en peu de temps, à l'armée fédérale, une instruction uniforme et suffisante pour les parties du service que nos troupes connaissaient à peine, ces avantages, disons-nous, sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire de les développer.

Si l'on songe à l'extrême importance qu'il y aurait à ne pas arriver sans préparation à une mise sur pied effective de l'armée, à s'assurer d'avance de toutes les dispositions nécessaires pour l'or-

(1) Voir n° 24 de 1869.